



**SOLSTEXTILES**

*le nouveau style*

**CERTIFICATIONS**

**&**

**LABELS**





## La Certification ISO 14001

L'obtention de cette certification permet une meilleure maîtrise des questions environnementales dans le fonctionnement des fabricants de sols textiles. Elle fournit également un outil de gestion pour intégrer ces questions dans le fonctionnement de l'entreprise au même titre que la qualité ou la sécurité. Elle oblige à structurer le fonctionnement pour se conformer à la réglementation en matière d'environnement, et ainsi, donne une meilleure maîtrise financière de cette problématique. La norme internationale ISO 14001 définit les exigences spécifiques à la mise en place d'un Système de Management Environnemental au sein d'une organisation, quels que soient sa taille et son domaine d'activité.



## La contribution environnementale

Le label EPD, Environmental Product Declaration, correspond à la certification après vérification qu'un produit respecte l'environnement tout au long de son cycle de production. N'étant pas simplement limité aux produits du bâtiment, le label EPD s'applique également aux produits agricoles, à l'alimentation, aux transports... Un label EPD signifiera donc qu'une fiche technique totalement transparente sur le processus de fabrication d'un produit est disponible.



## L'écolabel GUT

Le label allemand GUT (Gemeinschaft Umweltfreundlicher Teppichboden) est attribué aux sols textiles fabriqués dans le respect de l'environnement, de la sécurité des personnes et du confort, tout au long du cycle de vie du produit.

Au fil des années, le label GUT est devenu un gage de qualité et est désormais reconnu par le système Leed® (depuis la version 4) quant aux exigences relatives à la qualité de l'air intérieur. La licence GUT est attribuée exclusivement aux fabricants dont les produits répondent aux critères suivants :

- Absence de substances nocives
- Absence d'odeurs
- Disposant d'un niveau d'émission des Composés Organiques Volatils (COV) limité à 250 µg/m<sup>3</sup> à 3 jours
- Grande sécurité d'utilisation



## HQE

Créée par l'association HQE® reconnue d'utilité publique par décret du 5 janvier 2004, la démarche HQE® poursuit un double objectif : améliorer le confort et la santé des usagers d'un bâtiment et limiter son impact sur l'environnement. Elle concerne les bâtiments tertiaires (bureaux, bâtiments publics...) et décrit la qualité environnementale d'un bâtiment, selon 14 cibles, regroupées en 4 grandes rubriques : éco-construction, éco-gestion, confort et santé.



## **BREEAM**

---

Système d'évaluation environnemental des bâtiments élaboré par le BRE (Building Research Establishment). **La méthode BREEAM (BRE Environmental Assessment Method) permet ainsi une évaluation exhaustive des performances environnementales des constructions, aussi bien en ce qui concerne leur conception, leur construction que leur fonctionnement.**

Pour l'évaluation des matériaux, une approche spécifique a été définie avec la réalisation d'audits des sites de fabrication de façon à établir avec précision les profils environnementaux des produits en se basant sur une analyse de cycle de vie (ACV).



## **LEED**

---

LEED® (Leadership in Energy and Environmental Design) est le système d'évaluation environnementale des bâtiments élaboré par l'US Green Building Council (USGBC).

**De la même façon que les autres systèmes, le LEED® vient évaluer la performance des constructions selon les catégories ci-dessous :**

- Aménagement écologique des sites,
- Gestion efficace de l'eau,
- Énergie et atmosphère,
- Matériaux et ressource,
- Qualité des environnements intérieurs.

Le système de certification LEED® s'applique uniquement aux bâtiments. En aucun cas il ne s'agit d'une certification produit.



## **DgnB**

---

**Nachhaltiges Bauen est le système allemand d'évaluation environnementale des bâtiments dont le premier référentiel a été mis en place en 2008.**

À l'époque, il ne concernait que les bâtiments administratifs. Depuis, le périmètre de la certification s'est étendu aux bâtiments industriels, commerces, écoles, hôtels...

Les principaux objectifs de cette certification sont de :

- Réduire les impacts environnementaux des chantiers et des bâtiments.
- Apporter une plus-value pour les projets de construction notamment en termes de confort pour les utilisateurs, coût de construction, qualité du bâtiment.
- Disposer d'éléments de classification et de comparaison entre les bâtiments.
- Prendre en compte le cycle de vie du bâtiment.

Les critères d'évaluation se répartissent en 6 familles :

- Qualité écologique
- Qualité économique
- Qualité socio-culturelle
- Qualité technique
- Qualité du process
- Qualité du site

**Le label BVB, diminutif de Byggvarubedömningen, évalue la qualité des matériaux utilisés dans le processus de construction.**

Le label propose une évaluation au travers de 7 facteurs :

- Les produits chimiques utilisés dans la création du produit
- Évaluation des matières premières
- Évaluation de la phase de construction
- Évaluation de la phase de management
- Évaluation du processus de destruction du produit
- Évaluation des résidus et des déchets de production
- Évaluation du produit dans l'environnement intérieur



## **M1**

---

**Le label M1, spécialisé dans la classification des émissions des matériaux de construction, a pour objectif de promouvoir l'utilisation de matériaux respectueux de la qualité de l'air intérieur.** L'objectif est en effet que les matériaux utilisés dans la construction ne nécessitent pas d'augmentation des systèmes de ventilation. Les mesures sont réalisées par un laboratoire indépendant, et sont délivrées sur la base des normes ISO 16 000.